L'ESPAGNE VEUT SE SAUVER D'ELLE-MÊME

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il en résulte que, par exemple, l'abondante récolte de pommes de terre ne peut être conduite assez rapidement dans les gros centres de consommation.

L'Espagne n'a pas d'or.

Les grosses réserves d'antan ont été transférées à l'étranger pendant la guerre civile, par le Gouvernement de Front Populaire.

Vers une amélioration ?

Il ne reste donc d'autre solution que de trouver, par une exportation accrue, les moyens de compensation nécessaires pour une importation augmentée.

Mais par suite de la guerre, l'exportation est réduite à une partie infime de son niveau normal.

De ces circonstances défavorables, mais non voulues, résultent les lacunes actuelles dans le ravitaillement du Pays.

Il ne reste qu'un seul moyen, conclut le journal espagnol : développer la production agricole, et c'est ce vers quoi le Gouvernement porte toute son attention.

De par l'emploi des propres forces nationales, l'année nouvelle apportera certainement une amélioration de la situation.

Les Mexicains protestent contre la projection de films anti-allemands

Mexico, 19. — Ces derniers temps, l'opinion publique mexicaine a protesté à différentes reprises contre la représentation de films de propagande anti-allemande, en provenance des Etats-Unis. Récemment, des bombes asphyxiantes ont été lancées dans deux cinémas pendant la représentation de pareils films. Ces protestations ont été élevées du fait que les propriétaires de cinémas à Mexico doivent louer de tels films, qui sont très chers, s'ils ne veulent être boycottés par les producteurs de films américains.

Dans son édition de mercredi, le journal « Ultimas Noticias » publie trois protestations de ses lecteurs à ce sujet. Ces protestations soulignent que le peuple mexicain n'a rien à voir dans la guerre européenne, sinon que par humanité il souhaite la fin prochaine du conflit.

Les protestataires réclament du ministère de l'Intérieur l'interdiction de pareils films qui violent la neutralité du Mexique.

Le Führer a reçu l'ambassadeur de l'U. R. S. S.

Berlin, 19. — Le chancelier HITLER a reçu ce matin à la nouvelle chancellerie du Reich, M. DEKANOSOV, nouvel ambassadeur des Soviets à BERLIN, qui lui a remis ses lettres de créance. M. von RIBBENTROP assistait à cette réception.

Lord LOTHIAN est mort d'une intoxication

Selon un rapport de l'ambassade des Etats-Unis à Londres, la mort de lord Lothian, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, a été provoquée par une intoxication. Telle est la déclaration qui a été faite hier à la Chambre des Communes par le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères en réponse à une question du parti libéral qui demandait si lord Lothian était bien décédé de mort naturelle.

Pour une Europe plus stable et plus humaine

Rome, 19. — A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'Institut national de la Culture fasciste, M. Formichi, vice-président de l'Académie royale italienne, a prononcé hier un discours sur le thème « En face de l'ordre nouveau ».

L'orateur a exposé de quelle façon les puissances ploutocratiques par la glorification exagérée de leurs propres principes, érigeaient leur hégémonie et exploitaient les petites nations.

« L'Axe, a-t-il dit, est le créateur spirituel de la nouvelle Europe, et elle a repris la direction en vue de réaliser les revendications révolutionnaires et sociales. Il ne s'agit donc en aucune façon d'une simple variation dans l'hégémonie, mais bien d'une nouvelle Europe plus stable et plus humaine où chaque scission fera place à une solidarité fructueuse. »

Longuement ovationné, M. Formichi a terminé son discours en disant qu'il n'existait plus aucun doute quant à l'issue de la guerre.

Ne fermez pas..

ce journal avant d'avoir lu ses annonces. *C'est votre intérêt !*

LE DISCOURS DE M. CHURCHILL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est en se frottant les mains que Churchill a continué en annonçant l'importance du travail fourni dans les usines d'armement pour renforcer les livraisons. La même chose est vraie en ce qui concerne la production des vivres.

Après que le premier ministre eut dit que la Chambre des Communes pouvait partir en vacances avec un sentiment de repos voire même de contentement, il ajouta cependant que ce serait un malheur si quelqu'un supposait que les menaces mortelles étaient passées. Alors que il y a quelques mois, l'illusionniste avait menti à son peuple en disant que les mois d'hiver seraient d'un grand avantage pour l'Angleterre, il avoue à présent que l'hiver était avantageux pour l'adversaire et ajouta qu'il ne faut absolument pas relâcher la surveillance, « car, dit-il, nous ne savons pas quel coup peut nous être porté. Il nous faut continuer à être sur nos gardes. »

Churchill souligna, une fois de plus, que toutes les méthodes efficaces pour empêcher les attaques nocturnes sont étudiées avec zèle et passion par un grand nombre de savants et d'officiers. « Il est vrai que jusqu'à présent, a-t-il dit, il n'y a pas eu de résultat notable. Il faut nous attendre à une continuation des attaques, il nous faut savoir les supporter. »

Churchill en arriva ensuite à la question de la guerre marchande. Et là encore il dut avouer que les pertes de la marine dans l'Atlantique continuaient à être très sensibles. A ce sujet il parla d'un danger qu'on avait cru maîtrisé il y a un an déjà.

Les anglais de 26 ans vont être incorporés

De Londres, on annonce l'incorporation en janvier prochain des hommes âgés de 26 ans.

La Reine-Mère Hélène restera en Roumanie

La reine-mère HÉLÈNE de Roumanie, se trouve actuellement en voyage à l'étranger.

Venant d'Italie, elle sera de retour à Bucarest le 22 décembre.

Les bruits selon lesquels elle envisagerait de rester à l'étranger sont donc ainsi sans fondement.

L'explosion des usines Nobel est due à un accident

Stockholm, 19. — Contrairement aux bruits répandus, le Directeur de la poudrerie de Karlskoga a constaté que l'explosion et l'incendie qui se sont produits dans son usine ne sont pas dus à un acte de sabotage mais bien à un accident.

Rome réduit le trafic ferroviaire

Par suite des exigences de la guerre, plusieurs communications ferroviaires ont été suspendues en *Italie*.

Un certain nombre de communications cependant ont été maintenues, notamment les lignes *Milan-Rome, Turin-Rome* et *Rome-Italie du sud*.

Les États-Unis veulent porter au maximum leur production de matériel de guerre

Washington, 19. — Le « Nyt » annonce que M. Roosevelt a eu hier une conférence avec M. Stimson, ministre de la Guerre ; le colonel Nox, ministre de la Marine ; M. Paterson, vice-ministre de la Guerre, et M. Forester, vice-ministre de la Marine.

Au cours de cette conférence, un plan aurait été élaboré selon lequel toutes les questions concernant les armements américains et l'industrie de guerre seraient confiées à un Comité de trois membres qui aurait pour tâche essentielle de porter au maximum la production du matériel de guerre, et auquel les pleins pouvoirs seraient accordés.

Au cours de cette même conférence aurait été décidée la formation d'un Conseil de Défense, dont feraient partie le colonel Nox, M. Stimson et le directeur de la Production au Comité de Défense militaire, M. Natson.

Un bombardier américain s'écrase au sol

New-York, 19. — Un bombardier américain s'est écrasé à Marchfield (Californie). Les six occupants ont été tués.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 21 décembre 1940. — Soleil : Lever à 9 h 43 ; coucher à 17 h. 34 — Lune : Lever à 1 h. 47, coucher à 17 h. 26.
Aujourd'hui : Saint Thomas — Demain : Sainte Victoire.

Le Japon ne se laissera pas détourner du chemin qu'il s'est tracé

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Développant sa pensée, M. Matsuoka dit alors :

« Imaginez seulement un instant que l'Amérique entre dans la guerre européenne, ou soit engagée dans des hostilités avec le Japon dans le Pacifique. Qu'arriverait-il ? Je supplie mes amis américaine de réfléchir mille fois plutôt qu'une avant de faire un saut qui pourrait être fatal à toute l'humanité ! En même temps, je ne veux laisser aucun doute dans l'esprit de chaque citoyen américain sur notre volonté de demeurer fidèles à nos alliés, et sur l'orientation de la politique japonaise, qui reposera toujours sur le pivot du pacte tripartite. »

M. Matsuoka conclut en répétant que la fidélité du Japon à l'Axe n'impliquait de menaces pour personne.

Du coton égyptien pour la France

D'après des informations françaises, la France se propose d'acheter en Egypte du coton de la dernière récolte.

Le traité de commerce russo-slovaque

Le traité de commerce et de navigation russo-slovaque qui vient d'être signé porte sur 5 millions de dollars.

La Slovaquie fournira à la Russie des câbles, moteurs électriques, tubes d'acier et produits métallurgiques pour recevoir en échange du coton, du phosphate et divers métaux.

Les paiements s'effectueront en dollars. L'accord maritime assure le trafic marchandises par la voie du Danube entre les deux États.

Le Général Bergeret secrétaire d'État à l'Aviation, visite les bases du Levant

Vichy, 19. — Le général Bergeret, secrétaire d'État à l'Aviation, a atterri, ce matin, sur le terrain de Beyrouth où les honneurs militaires lui ont été rendus par des détachements de troupes de toutes les armes. Il était attendu par le général Fougère, Haut-Commissaire par intérim, le général Janckens, commandant de l'Air au Levant, le général Arlabosse, adjoint au commandant supérieur des troupes du Levant, l'amiral Bouton, commandant la division navale du Levant, le colonel Beuclercq, commandant les territoires du Liban, les chefs des États-Majors de ces personnalités, M. Destribat, secrétaire général du Haut-Commissariat, S.E. Abd Allah Bey Eoud, secrétaire d'État du gouvernement libanais, M. Conti, directeur des Affaires Politiques, M. Barthe, délégué du Haut-Commissaire au Liban, M. le président de la municipalité de Beyrouth et un certain nombre de hautes personnalités françaises et libanaises.

Le secrétaire d'État se rendit ensuite au Monument aux Morts où il déposa une gerbe. Le général Bergeret, qui vient inspecter les forces aériennes, compte visiter les bases du Levant et effectuer à cette occasion, une large tournée sur ces territoires.

La pêche a repris sur la côte belge

Bruxelles, 19. — Sur intervention des autorités allemandes, la pêche a repris sur la côte belge. Chaque barque de pêcheur devra hisser un drapeau blanc et un pavillon belge.

LE LOYALISME de L'ALGÉRIE A L'ÉGARD DU MARECHAL

Alger, 19. — La commission des Finances algérienne vient d'adresser au maréchal Pétain le télégramme suivant :

« Unie à la France par des liens indissolubles, toute l'Algérie honore le chef de l'Etat français, non seulement parce qu'il personnifie la France, mais parce qu'il symbolise l'unité et l'intégrité de l'Empire français.

» L'Algérie lui adresse, avec l'expression de son profond respect, celle de sa reconnaissance pour l'œuvre de rénovation qu'il a entreprise et l'assure de son dévouement invariable et de l'inébranlable fidélité de tous les fils de l'Algérie française. »

LA MONOPOLISATION DE L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE SUÉDOISE

Le Reichstag suédois a accepté un projet du Gouvernement d'après lequel toute la construction aéronautique suédoise sera transférée à la Société par actions Wallenberg-Wimmer Grenska.

Une forte opposition s'est manifestée au Parlement contre ce monopole.

LA GUERRE AÉRIENNE SUR L'ANGLETERRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'aviation britannique ne saurait répondre du tac au tac aux attaques allemandes

New-York, 19. — Au cours d'un discours prononcé devant le « Foreign Affairs Council » et le « English Speaking Union », sir Walter Citrine, président du Congrès des Syndicats anglais, a lancé un appel réclamant la livraison immédiate par les États-Unis d'avions de bombardement et d'autres types.

M. Citrine déclara, en outre, que le temps et la distance ne permettent pas à l'aviation britannique de répondre du tac au tac aux attaques allemandes.

L'aviation du Reich entrave considérablement la navigation anglaise

Berlin, 19. — Dans une information du D. N. B. qui complète le communiqué de ce jour, il est dit que les attaques de l'aviation allemande contre les navires britanniques rendent la navigation commerciale de l'ennemi particulièrement difficile. En effet, dans leur action, les avions de combat allemands ont l'avantage de n'être nullement gênés par les mines. C'est précisément à la navigation côtière qu'ils peuvent infliger les plus graves pertes, mais en même temps, les bombardiers à longue distance sont en mesure, grâce à leur rayon d'action extraordinaire, de bombarder également des navires marchands en plein milieu de l'Atlantique.

Les conséquences immédiates des attaques aériennes contre des navires ne peuvent pas être sous-estimées. L'adversaire doit s'efforcer de doter sa navigation d'une protection contre avions dans les zones qu'il suppose être sûres et exemptes de mines. Des détours qui font perdre un temps précieux, sont rendus nécessaires. A cela vient s'ajouter la possibilité pour les avions de reconnaissance de faire appel aux sous-marins pour s'attaquer à certains objectifs.

A plusieurs reprises déjà les avions allemands, alors qu'ils n'avaient plus de bombes, se sont mis à attaquer des navires au moyen d'armes de tout genre, de canons et de mitrailleuses qu'ils avaient à bord, causant ainsi des dégâts et des pertes à ces bateaux.

Ainsi la marine de guerre et l'aviation travaillent la main dans la main pour rendre le contre-blocus allemand aussi efficace que possible et pour faire croître le danger pour la navigation marchande britannique dans tous les domaines possibles.

TOUT LE MONDE A CONFIANCE EN ALLEMAGNE

Budapest, 20. — Sur l'invitation du haut-commandement de l'armée allemande, l'écrivain militaire, le général von Mieka, a fait part de ses impressions. Il a écrit notamment en ce qui concerne l'état d'esprit régnant en Allemagne :

« Tout le monde a confiance et on est d'avis que l'Angleterre ne saurait supporter à la longue les attaques aériennes ininterrompues. Pendant mon voyage j'ai eu l'occasion de parler à des soldats appartenant aux services les plus différents. On me permettra à moi, vieil officier, de dire que je suis capable de tirer des conclusions de certains tout petits détails, de certains gestes et certaines expressions de figure. J'ai rencontré partout parmi les soldats un état d'esprit parfait ainsi qu'on doit le rencontrer là où règne une confiance illimitée de la part des soldats en leur chef. On ne se questionne pas longuement pour savoir qu'elles seront les prochaines opérations, car tout le monde sait que les succès remportés jusqu'à présent sont dus à notre action rapide et à la surprise de l'adversaire. D'autre part, chacun sait également que le Führer seul décide de l'heure et du lieu de la prochaine attaque et qu'il est absolument inutile de chercher à savoir ».

DES AUMONES POUR LES SINISTRÉS BRITANNIQUES

Genève, 20. — Sur la page de publicité du « Times » on peut lire l'appel suivant : « S. v. p. Aidez Coventry, Birmingham et le Mersey-Side. »

On exhorte les gens à donner des aumônes. Ce sont donc des aumônes qu'on réserve aux victimes de la guerre ploutocrate anglaise. Il en est de même en ce qui concerne une œuvre de bienfaisance faisant partie des Victoria-docks, si gravement endommagés en effet on peut lire : « La région des docks londoniens a besoin de ton aide. » Et aussi : « Notre secours doit être réalisé par des dons privés. »

Dans la partie commerciale du journal on peut lire par contre des douzaines d'annonces concernant les différentes usines annonçant des dividendes allant jusqu'à 30 %. Voilà l'Angleterre.

DE GROS DIVIDENDES POUR LES ACTIONNAIRES DES USINES D'ARMEMENT BRITANNIQUES

Stockholm, 19. — Des informations parvenues de Londres annoncent que les gros bénéfices réalisés par les actionnaires de l'industrie de l'armement et publiés par les journaux ont fait sensation dans l'opinion publique.

D'après les journaux londoniens, la firme « Thompson Brothers » a distribué cette année à ses actionnaires un dividende de 22.5 %.

La « Anglo Burma Tin Company » a pu répartir pour l'année de guerre écoulée un dividende de 25 %, soit à peu près le double du pourcentage de l'année précédente.

La compagnie d'assurances « Eagle Star » a réparti 30 % sur ces bénéfices de guerre.

L'activité des sous-marins allemands et italiens

Moscou, 19. — Dans un article sur l'activité des sous-marins dans la guerre actuelle, le journal militaire « Krasnaya Swjezda » constate que l'excellent armement technique des sous-marins allemands et le parfait entraînement des équipages allemands ont permis aux submersibles allemands de collaborer, seuls ou en groupes, avec l'aviation. Le journal observe que l'activité des sous-marins allemands contre les communications maritimes de l'Angleterre constitue un élément important dans la guerre économique.

Parlant du système anglais des convois, le journal dit que celui-ci a perdu de sa signification par suite des perfectionnements des sous-marins allemands.

L'armement des navires marchands n'a pas encore donné le moindre résultat dans la guerre actuelle.

Quant aux sous-marins anglais, le journal écrit qu'ils n'ont encore rien fait de particulier pendant toute la guerre. Il considère l'activité des sous-marins italiens dans le Sud de l'Atlantique comme une menace pour les communications de l'Angleterre avec l'Amérique du Sud.

Un vapeur français ayant à bord 1.500 démobilisés est arraisonné

New-York, 19 décembre. — L'agence United Press annonce que le vapeur « Cuba » ayant à bord 1500 soldats français démobilisés, a été arraisonné entre La Martinique et Casablanca, par une unité de la flotte anglaise et conduit à Freetown.

LE CANAL DE LA MARNE AU RHIN EST ROUVERT AU TRAFIC

Paris, 19. — Le canal de la Marne au Rhin a été rouvert au trafic ces jours derniers. C'est là une nouvelle étape dans la remise en activité de notre réseau fluvial.

UN MILLION DE FRANCS DE COLIS VOLÉS DANS UNE GARE PARISIENNE

Paris, 19. — Une trentaine de cheminots, employés à la gare de marchandises de Bercy, sont inculpés dans une affaire de vols de colis. Le montant des détournements dépasse un million de Frs.

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Vichy, 19. — Le « Journal Officiel » a publié, ce matin, les citations à l'ordre de l'Armée du 11e régiment de cuirassiers, commandé par le colonel Labouge ; le 5e régiment d'autos-mitrailleuses, commandé par le lieutenant-colonel Dewalmont ; le 15e régiment de dragons portés, formé à la mobilisation sous la direction du lieutenant-colonel Saint-Mont-Morbier, du chef d'escadron Darras, blessé au feu, et du chef d'escadron Fontaine, mort au champ d'honneur ; le premier groupe du 73e régiment d'artillerie, commandé par le chef d'escadron Edgard Nassoux ; l'escadron divisionnaire anti-chars de la 2e division légère de cavalerie, sous les ordres du capitaine Viral ; le 18e régiment de chasseurs, commandé par le colonel Delpy, le 3e régiment de dragons portés, commandé par le lieutenant-colonel Deroque.

DE VALERA OPÉRÉ

Le Premier ministre de l'Eire, EAMON DE VALERA a subi à DUBLIN une légère opération oculaire.

DES COLIS POUR LES PRISONNIERS INTERNÉS EN ITALIE

Paris, 19. — Les autorités allemandes viennent d'étendre aux prisonniers français internés en Italie, les mesures de faveur accordées aux prisonniers en Allemagne. Désormais, les familles de ces prisonniers pourront leur envoyer des colis de la zone occupée vers l'Italie.

CE QUI S'EST PASSÉ A VICHY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est à la suite de cette déposition que le vice-président du Conseil et M. de Brinon furent convoqués d'urgence à Vichy. A son arrivée dans cette ville, M. Pierre Laval fut mis en accusation devant le Conseil des ministres et harcelé de questions et de reproches. Le maréchal Pétain, que l'action des adversaires de M. Laval avait ébranlé, exigea la démission de celui-ci et révoqua sur l'heure le décret lui assurant sa succession en tant que chef d'Etat.

L'affaire s'était, on le voit, entièrement déroulée sur le plan de la politique intérieure et la proclamation du Maréchal reflétait exactement la situation.

A l'issue du Conseil, M. Pierre Laval fut placé non point en état légal d'arrestation, mais sous le régime de la surveillance spéciale. A cet égard, on précise que M. Peyrouton, auteur de cette mesure grave, fit transférer l'ancien vice-président du Conseil à son château de Chateldon où il le laissa sous la garde de fonctionnaires de la sûreté et de la garde mobile. On ajoute que la mission de garder à vue M. Laval fut dévolue par M. Peyrouton à M. Sabiani, dont le rôle à Marseille, dans des affaires fort compliquées et peu glorieuses, est encore dans toutes les mémoires.

M. de Brinon, dont l'absence à la transaction des cendres du duc de Reichstadt était jugée impossible, regagna Paris dans la journée de samedi. C'est lui qui mit M. Abetz au courant des incidents de la veille.

Le voyage de M. Abetz à Vichy

Paris, 19. — Je crois pouvoir ajouter à mes informations de ce matin que le voyage à Vichy de M. Abetz a bien eu pour objet principal la situation créée par la révocation de M. Laval et son arrestation.

Il est, pour l'instant, impossible de savoir quelle influence les conversations de Vichy auront sur la situation politique. On attache, cependant, une grosse importance aux paroles prononcées par M. Abetz samedi soir à l'ambassade du Reich. On y voit la preuve que les autorités allemandes jugent regrettable le fait que les remous de la politique intérieure française et des rivalités ou rancunes personnelles puissent avoir un retentissement sur la position internationale du pays, et cela dans les graves conjonctures actuelles.

Sans prendre le moins du monde parti, dit-on dans les cercles bien informés, dans une querelle qu'il tient à ignorer, M. Abetz aurait mis le maréchal Pétain en garde contre les interprétations fâcheuses auxquelles peuvent prêter ces incidents dramatiques et sur la mauvaise impression qu'ils ne manquent pas de provoquer à l'étranger, quant à la stabilité française.

Il va de soi que je vous indique ceci sous toutes réserves.

Vers un directoire ?

Paris, 19. — Le bruit court à Paris que M. de Brinon s'est rendu à Vichy et que des conversations très importantes seraient en cours. On affirme avec persistance que M. Pierre Laval jouit à présent de toute sa liberté et qu'il a repris tout au moins en partie, son activité. On ajoute mais je n'ai pu jusqu'à présent avoir une confirmation de cette nouvelle peu vraisemblable que M. Peyrouton se trouverait à son tour, en état de surveillance spéciale.

On croit ici que les événements pourraient évoluer rapidement et qu'on s'orienterait vers la création d'un directoire qui concentrerait tous les pouvoirs entre les mains de quatre personnalités, MM. Laval et Flandin, le général Huntziger et l'amiral Darlan. Il va de soi que ce directoire serait simplement adjoint au maréchal Pétain, dont l'autorité reste intacte et qui continuera à user de tous les droits dont la nouvelle Constitution l'a investi.

LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Bruxelles, 20. — On lit dans le « Nouveau Journal » :

M. de Brinon, délégué général du gouvernement en France occupée, est arrivé jeudi à Vichy. Dans le courant de l'après-midi, il a eu un entretien avec M. Flandin, ministre des Affaires Etrangères, et a conféré ensuite avec le maréchal Pétain. Après quoi, les ministres se sont réunis dans la chambre de M. Flandin pour prendre connaissance de la conversation que M. de Brinon avait eue avec le maréchal qui, avant l'arrivée du délégué général, avait reçu M. Chichery, ancien ministre du Commerce.

M. de Brinon est reparti jeudi soir pour Paris, après avoir conféré également avec M. Baudoin, ministre d'Etat, M. Peyrouton, ministre de l'Intérieur, et l'amiral Darlan, ministre de la Marine.

On signale qu'un Conseil de Cabinet sera tenu ce vendredi et que les ministres se réuniront de nouveau samedi.

M. Pierre Dominique chef des Services de l'Information

Vichy, 19. — M. Pierre Dominique vient d'être chargé des fonctions de chef des Services de l'Information. M. Pierre Dominique est à la fois un romancier de grand talent et un journaliste de classe qui a collaboré à de nombreux quotidiens de Paris.

M. De Brinon reçu par le Maréchal Pétain

On mande de Vichy : Le nouveau délégué général du gouvernement français pour les territoires occupés, Fernand de BRINON, a eu une longue conversation avec le maréchal PÉTAIN, chef du gouvernement français.

En liaison avec ces conversations le MARÉCHAL, Fernand de BRINON et le ministre BAUDOIN se sont rendus ensuite auprès du ministre des Affaires étrangères, récemment nommé, M. FLANDIN, qui est encore alité.

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le gouvernement du maréchal Pétain s'est fixé, entre autres, la tâche de donner à tous les Français capables de travailler, une occupation qui leur permette de subvenir aux besoins de leur famille et de remettre en marche l'activité du pays désorganisé anéhilé maintes fois par les événements que la nation venait de vivre.

Pour arriver à ce but, il fallait rompre avec les anciennes méthodes, trop lentes, trop statiques, alors que l'urgence des problèmes à résoudre demandait avant tout de l'initiative, de l'action qui se traduisent pratiquement dans les faits.

C'est dans ce but qu'a été créé le commissariat « La lutte contre le chômage ». Ce commissaire se trouve à Paris et s'occupe plus particulièrement de la zone occupée, cependant qu'un commissaire adjoint, à Vichy, exerce son activité pour la zone non occupée.

Le commissariat contre le chômage ne se borne pas à contrôler le chômage et à répartir les ouvriers sans travail. Il doit, au contraire, rechercher avant tout des travaux susceptibles d'occuper les chômeurs, prendre toutes les initiatives pour susciter des travaux, se préoccuper des menaces de chômage avant que celui-ci ne se déclare, être en somme, comme l'a défini le ministre, le commis-voyageur à la recherche du travail.

Des chômeurs peuvent être utilisés dans les chantiers ruraux à des travaux faciles. Ces chantiers ruraux présentent un intérêt plus général que la résorption du chômage, car ils peuvent favoriser le retour à la terre à un certain nombre d'ouvriers des villes.

Il est donc indiqué de diriger les équipes de travailleurs vers les zones de dépeuplement qui se trouveront ainsi vivifiées, et recevront des améliorations favorables aux conditions d'existence des habitants.

Les modalités de financement, les salaires incombant à l'Etat, permettent, en effet, d'effectuer des travaux dans des régions où la rareté des populations n'aurait permis de réunir des ressources nécessaires. Ajoutons que les programmes de travaux seront prochainement établis pour utiliser les Alsaciens-Lorrains qui ont été dirigés sur les départements de la zone non occupée.

En ce qui concerne plus spécialement les travaux de collectivité locale certains d'entre eux pourront être classés « travaux d'urgence » contre le chômage.

C'est le préfet, assisté de la commission technique qui opérera la première sélection des travaux lui paraissant susceptibles de résorber le plus efficacement le chômage et ces travaux seront classés par ordre d'efficacité.

Les projets retenus par le commissaire et les délégués du commissaire interministériels seront notifiés par télégramme au préfet et devront en assurer le démarrage immédiat.

DANS LA RÉGION

L'affichage et l'étiquetage des prix

La Préfecture du Nord communique :

Le Chef de Service départemental du Contrôle des Prix rappelle à MM. les commerçants, les dispositions des articles 29 à 32 inclusivement de la loi du 21 octobre 1940, en ce qui concerne les ventes au détail et celles à consommer sur place, ainsi que les sanctions réprimant les infractions afférentes.

VENTES AU DÉTAIL
(à emporter)

Dispositions générales. — Dans les établissements effectuant des ventes au détail, le prix des marchandises et denrées de toute nature doit être indiqué de façon très lisible, avec la dénomination exacte et conforme aux usages commerciaux, soit sur l'objet ou sur son emballage ou récipient, soit par une pancarte afférente à un même lot d'objets identiques, en monnaie française et par unité d'objet, de poids ou de contenance.

Dispositions particulières relatives : a) aux ventes de denrées alimentaires et de boissons.

Les indications prévues au paragraphe A ci-dessus doivent en outre être répétées sur une affiche apparente apposée soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du magasin et énumérant les produits dans l'ordre alphabétique.

b) Aux ventes réalisées dans les halles, foires et marchés, ainsi que sur les étalages des marchands ambulants.

Dans cette éventualité la mention du prix sur la marchandise ou sur un même lot de marchandise identiques pouvant présenter des difficultés, les intéressés ont la faculté de porter les indications susvisées sur une seule affiche générale très apparente.

VENTES A CONSOMMER SUR PLACE

Les directeurs ou gérants, ainsi que les propriétaires (exploitant leur fonds) de tous établissements servant des denrées ou boissons alimentaires, notamment les hôteliers, restaurateurs et cafetiers, sont tenus d'apposer, tant à l'extérieur de leur établissement qu'à l'intérieur des locaux affectés au public, une affiche désignant le prix des repas, portions ou consommations.

Précision est donnée qu'aucune modification n'est apportée aux dispositions législatives spéciales relatives à l'affichage et l'homologation des prix des hôtels, pensions de famille et maisons meublées.

SANCTIONS

Les infractions à toutes ces dispositions sont frappées d'une peine d'emprisonnement de un à six mois et d'une amende de seize francs à mille francs, conformément à l'article 63 de la loi précitée.

UN OUVRIER TOMBE DANS UNE CUVE D'EAU CHAUDE, A HARNES

IL EST DÉCÉDÉ A L'HÔPITAL

L'ouvrier Duhamel Victor, âgé de 40 ans, au service de l'entreprise Nordon, de Lens, a été victime d'un accident à l'usine de produits chimiques Courrières-Kuhlmann. Il est tombé malencontreusement dans un échafaudage dans une cuve d'eau chaude à 80°. Transporté à l'hôpital Sainte-Berbe de Méricourt, où il fut soigné par le docteur Lecas, il y est décédé le mercredi 20 décembre. M. Duhamel demeurait Grande Rue, 156, et était marié. Il était père de six enfants.

Les envois d'argent en zone non occupée

Une erreur s'est glissée dans cette note que nous avons publiée hier et que nous rétablissons ci-dessous :

Des lecteurs nous ont demandé s'il leur était permis d'envoyer de l'argent en zone non-occupée. A cette question nous leur répondrons par l'affirmative. Les envois sont dès maintenant admis par tous les bureaux de poste, selon la formule des mandats ordinaires.

Les sommes autorisées à l'expédition sont de 2.000 francs pour les mandats-cartes et 5.000 francs pour les mandats-chèques. L'expéditeur, devra sur le mandat, indiquer la raison de l'envoi.

CERTIFICAT DE MECANIQUE APPLIQUÉE

La Faculté des Sciences de Lille communique :

Les étudiants qui désireraient obtenir le certificat de Mécanique Appliquée sont informés que des cours auront lieu à la Faculté des Sciences en vue de la préparation de ce certificat à partir du 1er janvier 1941.

Prière de vouloir bien se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté, 13, place Philippe-Lebon.

AVIS AUX BRASSEURS ET INDUSTRIELS TRAVAILLANT POUR LES BRASSERIES

La Préfecture du Nord communique :

Le Groupement Interdépartemental Interprofessionnel des Brasseries, Malteries et Industries annexes du Nord et du Pas-de-Calais, créé par arrêtés départementaux des 5 et 9 novembre 1940, et dont le siège est 15, rue de la Barre à Lille, constate que des brasseurs ou des industriels travaillant directement pour la brasserie, lui écrivent pour exprimer des besoins en matières premières, alors qu'ils n'ont pas fourni — ainsi que les arrêtés leur en faisaient obligation — une déclaration concernant leurs stocks au 7 novembre, ainsi que leurs chiffres de fabrication en 1938, ce qui équivaut à une inscription dans la nouvelle organisation.

Aucune suite favorable ne peut être donnée à ces demandes.

Pour dernier avis, nous informons ces industriels qu'ils sont tenus à régulariser au préalable leur situation, en fournissant au Groupement Interdépartemental Interprofessionnel des Brasseries, Malteries et Industries annexes, tous renseignements exigés.

Sur demande il leur sera fourni toute documentation nécessaire.

Passé le 31 décembre, ils ne pourront plus prétendre au bénéfice des répartitions éventuelles de matières premières pour 1941.

Par la même occasion, nous rappelons à messieurs les brasseurs et malteurs qu'ils sont compris dans les détenteurs tenus, en application de l'article 12 de la loi du 18 novembre 1940 sur l'Organisation de l'Office National Interprofessionnel des Céréales, à faire, pour le 24 novembre, à la Recette-buraliste des Contributions indirectes de leur résidence, la déclaration, en double exemplaire, des disponibilités et des stocks en leur possession ou faisant route au 30 novembre 1940.

(LIRE EN 4e PAGE LA SUITE DES INFORMATIONS RÉGIONALES).

LA VALLÉE DES ROIS

Par H. J. MAGOG

21

Ainsi, jadis, revêtu d'étoffes d'or, qui le rendaient aussi resplendissant que le soleil, dont il se disait le fils, coiffé de la double couronne des déesses Nekhebt et Ouaset, surmontée du serpent protecteur, le pharaon passait devant ses sujets prosternés et murmurant l'hymne à la Couronne Rouge.

Ainsi passait le pharaon... Ainsi passait la souveraine quand elle partageait ou détenait seule le pouvoir royal.

Comment douter que ce fût là la signification de l'extraordinaire hallucination ? La femme qui tenait dans ses mains le sceptre et le fouet symboliques ne pouvait être que la reine-fantôme, annoncée par le papyrus.

Partant de l'un de ses poignets et montant jusqu'au coude, un triple bracelet d'améthyste, de cornaline et de feldspath vert, au fermoir d'or forme de deux faucons et de deux uraeus, encadrant un scarabée, enserrait son bras nu.

Le fiancé de Renée Serignan reconnut le bijou qui lui avait été mystérieusement repris.

Stupéfait, tandis que ses yeux s'ouvraient démesurément, il balbutia ce seul mot :

— Hata-Sou !...

Et tous ses soupçons s'envolèrent — les soupçons qui l'avaient amené là dans la défiance d'un piège.

Il était bien question, à cette heure, du touriste suspect de Deir-el-Banari et de la part qu'il aurait pu avoir dans la réalisation de cette fantasmagorie ! Supposer cela était admettre l'invraisemblable. Maxime n'y songeait guère.

Il ne raisonnait plus, d'ailleurs. Il n'était qu'un spectateur troublé et émerveillé qui remettait à plus tard de tenter une explication de l'étonnante apparition.

Pour l'instant, un rêve se matérialisait devant ses regards ravis.

Il voyait Hata-Sou, la reine que ses contemporains et ses sujets avaient soupçonnée de magie noire.

Il la voyait telle qu'il se l'était souvent représentée, non point, sans doute, à la clarté secrète de la lune, mais sous l'éblouissant soleil d'Egypte ; non point glissant presque furtivement spectre entouré d'une suite de fantômes dans un paysage désert, mais passant, glorieuse, au milieu des acclamations de tout un peuple.

Mais qu'importait ? C'était elle tout de même. Et peut-être était-il plus ému, pour un archéologue, de la contempler ainsi, reine toujours, mais plus vivante et plus femme, délivrée de l'appareil qui entourait ordinairement la personne incarnation officielle de la divinité et prenant plaisir à respirer l'air de la nuit comme une simple mortelle, seulement plus riche et plus belle.

Belle, elle l'était superbement. Et son visage, aux grands yeux brillants, la masse noir-bleu des cheveux, en grande partie cachés par la coiffure royale — le « pschent » — les traits délicats, la petite bouche volontaire, auraient pu charmer le jeune homme.

Mais il ne voyait point la femme — seulement la reine-fantôme, la souveraine à la mystérieuse légende revivant devant lui une de ces heures royales qu'elle avait dû vraiment vivre... autrefois... autrefois... plus de trois mille ans auparavant.

Les porteurs, les suivantes et la reine passèrent le long du Nil et se perdirent derrière le rideau des palmiers.

Alors seulement l'égyptologue osa bouger et se frotter les yeux.

Le jeune homme savait qu'une hallucination peut atteindre un grand degré de netteté et qu'il arrive au rêve de laisser après lui une impression de réalité. Mais ces troublantes manifestations, agissant directement sur les centres nerveux, sans l'intervention d'une cause matérielle, ne durent généralement que quelques secondes et parfois moins encore.

Or Maxime était certain d'avoir pu suivre du regard le singulier cortège pendant plusieurs minutes.

D'autre part, l'apparition d'Hata-Sou correspondait exactement à ce qu'avait annoncé l'énigmatique papyrus. Elle s'était produite à l'heure indiquée.

Explicable ou non, selon la raison humaine, le fait était patent.

« Maxime Fleuraine venait de voir » passer le fantôme charmant d'Hata-Sou, hantant les bords du Nil, comme elle l'avait déclaré, à l'heure où » se lève la lune. »

Le cortège, d'ailleurs, ne s'était pas évanoui. Le jeune homme l'apercevait toujours, descendant la rive, et seulement un peu estompé par la distance.

Une exaltation fébrile le saisit. Empoignant les rames, il céda à la tentation de le suivre et, ramant le plus silencieusement possible, il se mit à se rapprocher de la rive témoin du prodige, dans l'intention d'y prendre pied.

Non, vraiment, il ne songeait plus au piège pressenti, ni à la menace contenue dans les deux avertissements.

Une sorte de folie dirigeait ses actes, comme si le fantôme de la reine-sorcière eût conservé, par delà le tombeau, son magique pouvoir d'envoûtement.

Un scrupule, pourtant, l'effleura.

— Comment Renée me jugerait-elle, si elle connaissait cette équipée nocturne ? murmura-t-il. J'avais juré de me désintéresser d'Hata-Sou. Rêve ou réalité, je devrais fuir celle qui porte les trois bracelets maléfiques.

Mais il atteignait la rive et il y sauta. A peine s'accorda-t-il le temps d'amarrer sa barque,